

Childebert. « *Fiat voluntas Dei* ». L'élu, le clergé et le peuple répétèrent, entre Rhône et Saône, la même parole, le premier pour s'incliner dans une modeste obéissance, les seconds pour se réjouir du présent qui leur était échu.

On remarquait dans cette élévation tant de signes qui l'avaient fait pressentir et préparer, tant de mérites qui l'expliquaient, tant d'espérances qui présageaient des merveilles plus grandes encore, qu'on se plut immédiatement à la regarder comme le plus signalé des bonheurs. On fut unanime à attendre d'elle des jours pleins de paix et un gouvernement abondant en progrès et en bénédictions.

II

La puissance épiscopale au VI^e siècle, alors que l'élu de la royauté franque et de nos aïeux courbait les épaules sous le poids de ses responsabilités, était plus prépondérante que jamais. Elle embrassait non seulement le gouvernement spirituel qui lui était immédiatement dévolu, mais le plus souvent elle suppléait à l'autorité des fonctionnaires, au silence des lois, à l'absence de la force publique. Elle veillait à la sécurité de la cité, à ses finances, à ses approvisionnements mêmes. Intérêts privés et publics, familles et province, agriculture et pédagogie, tout s'appuyait sur elle, tout évoluait à son ombre. Sa crosse n'avait pas la pointe acérée du glaive, mais ses coups intimidaient les plus intrépides et contenaient les plus violents. Ses richesses territoriales lui permettaient enfin de subvenir aux disettes trop communes et de nourrir des troupes d'affamés, immatriculés sur ses registres, et ne vivant que de son assistance. L'intensité de la foi, le désir du salut éternel achevaient d'élever le repré-